

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/OMC-et-acces-aux-generiques>

OMC et accès aux génériques

- Empire et Résistance - Organismes et ONGs de domination -

Date de mise en ligne : lundi 9 décembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Act-Up Paris

Lors de la Conférence Interministérielle de Doha, les Etats membres de l'OMC se sont engagés à permettre, avant fin 2002, l'accès aux génériques pour les pays qui n'en fabriquent pas via l'exportation à partir de pays producteurs. En validant la déclaration « ADPIC et santé publique » ces États s'engageaient à identifier une solution applicable au champ de la santé publique dans son ensemble et pour tous les pays qui ne sont pas en mesure de produire eux-mêmes les produits de santé dont ils ont besoin.

Depuis lors et à l'occasion de la dernière réunion du Conseil des ADPIC qui s'est tenue du 25 au 27 novembre, les pays du Nord - États-Unis, Union européenne, Suisse, Canada, Japon, Australie - tentent de revenir sur ces engagements et de contraindre les pays en développement à ratifier un accord parfaitement impropre à répondre aux besoins identifiés. Ils rejettent ainsi la solution proposée par les pays en développement et soutenue par l'OMS, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Parlement européen.

La situation est extrêmement grave.

Demain la mise en application des accords sur la propriété intellectuelle dans les 144 États membres de l'OMC se traduira par une restriction drastique de l'accès des pays pauvres à l'ensemble des médicaments brevetés, notamment les nouveaux traitements.

La traduction de la globalisation des échanges commerciaux par la mise en place de réglementations internationales ne peut se réduire à la protection de l'intérêt de quelques multinationales au détriment de la santé du plus grand nombre.

Les agences des Nations Unies viennent de publier les chiffres de la propagation de l'épidémie de sida : 42 millions de personnes sont contaminées, un quart d'entre elles devraient être mise sous traitement immédiatement. Dans le même temps tous les indicateurs sanitaires montrent un développement fulgurant de la propagation de l'hépatite C partout dans le monde. Chaque jour, 40 000 personnes meurent de maladies infectieuses. Nul ne sait quelles autres pathologies peuvent menacer les populations dans les années à venir.

La grande majorité des pays les plus touchés par ces maladies ne sont pas en mesure de produire eux-mêmes les traitements nécessaires à leur population.

C'est pourquoi les pays qui peuvent fabriquer des génériques doivent pouvoir les exporter en quantité nécessaire et le plus rapidement

possible vers les pays qui en ont besoin. Ce afin que chaque pays puisse accéder aux médicaments, principes actifs, tests de dépistage, réactifs, etc., aussi rapidement et simplement que s'il était en mesure de les produire lui-même.

Ceci doit être applicable à toutes les pathologies, sans restriction des pays bénéficiaires et fournisseurs. Sans non plus que l'OMC ne s'impose en régulateur et organe de contrôle des politiques de santé mises en place par les États.

Si aucune solution réellement adaptée n'est identifiée dans les jours qui viennent ou si une « solution » impraticable et restrictive est imposée lors du Conseil Général de l'OMC qui se tiendra les 11 et 12 décembre prochains, les États du Nord seront responsables d'une véritable crise internationale. La preuve sera ainsi donnée que les accords internationaux, largement imposés aux pays pauvres, sont incapables de prendre en compte des enjeux aussi déterminants pour la population mondiale que ceux de la santé. Dès lors, le cadre même des accords sur la propriété intellectuelle (ADPIC) devra être remis en cause au plus vite